



PRESS RELEASE

Toulouse, le 24 novembre 2014

ATR obtient la certification de l'EASA sur les nouveaux développements de la suite avionique des ATR -600

Le constructeur d'avions régionaux à hélices ATR est heureux d'annoncer l'obtention, par l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (EASA), de la certification des toutes dernières innovations développées pour l'avionique des ATR 42-600 et ATR 72-600. La nouvelle certification concerne les fonctionnalités d'approches LPV (*Localizer Performance with Vertical guidance*), RNP-AR 0.3 (*Required Navigation Performance with Authorization Required*) et la V-NAV (*Vertical Navigation*) couplée au pilote automatique. Ces nouvelles améliorations permettront aux ATR de dernière génération de suivre des trajectoires en approche plus précises, et encore plus sûres, grâce à la navigation par satellites, sans nécessiter des moyens de navigation au sol. Ces nouveautés, qui permettent de réduire sensiblement la charge de travail des pilotes, sont intégrées dans une nouvelle version de l'avionique des ATR -600, la version « Standard 2 ».

Le « LPV » est une fonctionnalité permettant d'effectuer des procédures d'approche basée sur des informations GPS augmentées par des satellites géostationnaires, et qui permettent de guider l'avion sur les axes vertical et horizontal, sans besoin de support d'une station au sol. Cette nouvelle fonctionnalité est particulièrement utile pour des aéroports non équipés d'ILS (*Instrumental Landing System*), et notamment pour certains aéroports régionaux, de petite taille ou disposant de peu d'infrastructure. Les approches LPV d'une grande précision, peuvent atteindre des minimas jusqu'à 200 pieds, ce qui autorise donc des atterrissages avec une visibilité fortement réduite.

Le « RNP-AR 0.3 » permet aux avions de suivre des trajectoires avec une précision accrue, ayant de ce fait une meilleure anticipation face à d'éventuels obstacles à l'approche de certains terrains d'accès difficile. L'apport fondamental des approches RNP-AR, comparées aux approches conventionnelles RNAV (par GPS), est qu'elles font l'objet d'une surveillance accrue de la performance de l'avion associée à des alertes de navigation à bord de l'appareil. De par la prise en compte de ces contraintes de sécurité, ces approches permettent également d'atteindre des minimas réduits comparés à ceux des approches RNAV conventionnelles. Au-delà de ces avantages, cette nouvelle fonctionnalité est également utilisée dans le cadre de la gestion du trafic sur des aéroports fortement encombrés ou pour les procédures anti-bruit.

La « VNAV », couplée au pilote automatique, permet un guidage vertical géré par le calculateur de navigation (FMS) de l'appareil. Basé sur les calculs du FMS, le pilote automatique contrôle l'avion afin de suivre un profil vertical déterminé. Ceci définit avec plus de précision les trajectoires de descente et d'approche, offrant ainsi une meilleure sécurité en regard de l'éventuelle présence d'obstacles. La VNAV réduit sensiblement la charge de travail des pilotes à l'approche des aéroports ; c'est une fonctionnalité indispensable dans le cadre des opérations RNP-AR.

Carmine Orsi, Directeur Technique d'ATR, s'est félicité de l'obtention de cette certification, « qui permettra aux ATR -600 d'être encore plus performants, plus économes et plus polyvalents. Nous sommes heureux de proposer à nos opérateurs les toutes dernières innovations en matière d'aide à



la navigation et de faciliter ainsi leurs opérations quotidiennes, tout en augmentant davantage la sécurité aérienne et en contribuant à réduire la congestion de certains aéroports ».

À propos d'ATR :

ATR est le leader mondial du marché des avions régionaux. Célèbres pour leur éco-responsabilité inégalée, les ATR font figure de référence auprès des compagnies aériennes, non seulement en termes de performance et de fiabilité, mais aussi de rentabilité sur les liaisons aériennes de courte distance. ATR est certifié ISO 14001. À l'heure actuelle, ses appareils sont exploités par plus de 180 compagnies dans plus de 90 pays. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, le groupe Airbus et Alenia Aermacchi (société du groupe Finmeccanica).

Connectez-vous sur www.atraircraft.com.

Suivez-nous sur YouTube : [ATRbroadcast](#) et sur notre page Twitter : [@ATRaircraft](#)

Contacts presse ATR :

David Vargas

Tél. : +33 6 86 34 21 71

E-mail : david.vargas@atr.fr

Yevgenia Akinshina

Tél. : +33 5 62 21 60 61

E-mail : yevgenia.akinshina@atr.fr

